



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

réforme

Question écrite n° 122818

Texte de la question

M. Denis Jacquat appelle l'attention M. le ministre délégué aux anciens combattants sur les souhaits exprimés par la confédération nationale des retraités militaires, des anciens militaires et de leurs conjoints, association de la Moselle, concernant les pensions militaires d'invalidité (PMI). Cette association souligne que l'alignement des PMI des personnels des armées de terre, de l'air et de la gendarmerie sur ceux de la marine est toujours à l'ordre du jour mais que, si le principe semble acquis, les modalités restent néanmoins à définir. Elle demande donc que toutes les dispositions soient prises afin que la procédure aboutisse rapidement. Il le remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 122818

Rubrique : Pensions militaires d'invalidité

Ministère interrogé : anciens combattants

Ministère attributaire : défense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 mai 2007, page 4222